



AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ
2016

Au cours de l'année 2016, l'Agence de Développement Territorial IDETA a poursuivi son rôle d'interface entre les communes, les entreprises et les autres opérateurs économiques de la Wallonie picarde, de la Wallonie et de l'Eurométropole. L'Agence a mené des actions cohérentes et concrètes au service du développement et de l'attractivité de la Wallonie picarde malgré un contexte économique qui reste difficile.

Un effort important a été consacré à l'équipement des futurs parcs d'activités économiques et à la création d'espaces pour accueillir de nouvelles entreprises en Wallonie picarde. Citons à titre d'exemple le port de Pecq dont la commercialisation s'est poursuivie en 2016 ou encore le démarrage du chantier du nouveau parc d'activité POLARIS sur les communes de Péruwelz et Beloeil, qui d'ici fin 2018 offrira trentaine de parcelles équipées permettant l'implantation de PME et de projets de grande envergure. Des avancées importantes ont également été réalisées dans l'équipement des parcs d'Ath-Lessines, de Leuze ou encore de Tournai Ouest. 2016 a aussi été l'année de construction du centre Negundo 4 sur Tournai Ouest, de la finalisation du dossier d'exécution du complexe TechniCité à Tournai et du dossier de construction de 'La Petite Lanterne' à Enghien.

L'animation économique s'est intensifiée avec la mise en place de 3 outils : Entreprendre.wapi, Wap'sHub, Digital Attraxion cofinancés par la Wallonie, le Feder et Interreg pour soutenir la création et le développement des entreprises, l'innovation ainsi que l'émergence de nouvelles activités économiques en Wallonie picarde. En 2016, ce sont pas moins de 203 startups, PME et entreprises de Wallonie picarde qui ont été accompagnées par l'équipe d'Entreprendre.Wapi, avec la réalisation de 91 plans d'action à la clé.

Que ce soit en direct, par le biais de sa filiale énergétique ELSA ou de l'IPFH dans le cadre de partenariats à dimension wallonne, IDETA poursuit sa stratégie de développement et de promotion des énergies renouvelables dans une optique de mixte énergétique. Si 2016 a vu la création de la société e-NosVents avec EDF Luminus pour la gestion du parc éolien de Tourpes/Beloeil et la mise en œuvre de projets sur Tournai ou Gaurain, IDETA/ELSA a initié des partenariats avec d'autres acteurs du secteur tels qu'Engie-Electrabel sur Leuze ou Ipalle à Péruwelz pour concrétiser des investissements porteurs de valeur pour le territoire. Parmi les réalisations majeures, citons aussi le développement du réseau de stations CNG qui a été poursuivi avec la mise en service d'un total de 7 stations-services (dont 3 en Wallonie picarde) et la mise en service d'un module de cogénération au sein de l'usine Lutosa à Leuze.

L'accompagnement fourni aux communes en matière de développement rural, d'aménagement du territoire ou d'urbanisme s'est inscrit dans la continuité des actions entamées, au bénéfice d'un développement territorial cohérent. Un travail conséquent a été consacré à la concrétisation de projets transversaux tels que l'étude Val de Dendre qui dégagera une stratégie commune de valorisation d'Alost à Ath, le projet FoodWapi qui inscrit les circuits courts dans le modèle économique des opérateurs alimentaires locaux ou encore la finalisation de l'aménagement du RAVeL des Collines. Sans oublier les cinq programmes communaux de développement rural en cours d'étude au sein de l'Agence, les opérations de revitalisation urbaine ou les opérations de développement de l'attractivité commerciale que nous portons.

En matière de tourisme et d'ingénierie touristique, la création de l'asbl Maison du Tourisme et les projets tels que la promotion de la Wallonie picarde à vélo ou la structuration de la Wallonie picarde

à pied ont mobilisé toute l'attention de nos équipes. Les actions de promotion touristique ont été nombreuses, que ce soit par le biais d'une participation active à des salons ou des actions de communication sur les produits touristiques offerts en Wallonie picarde.

Largement soutenues par les programmes européens, ces actions de développement de l'attractivité de notre territoire ont connu un regain d'activité grâce au dépôt de nouvelles fiches-projets dans le cadre du FEADER et d'INTERREG et au lancement des projets approuvés en 2015 dans le cadre du FEDER.

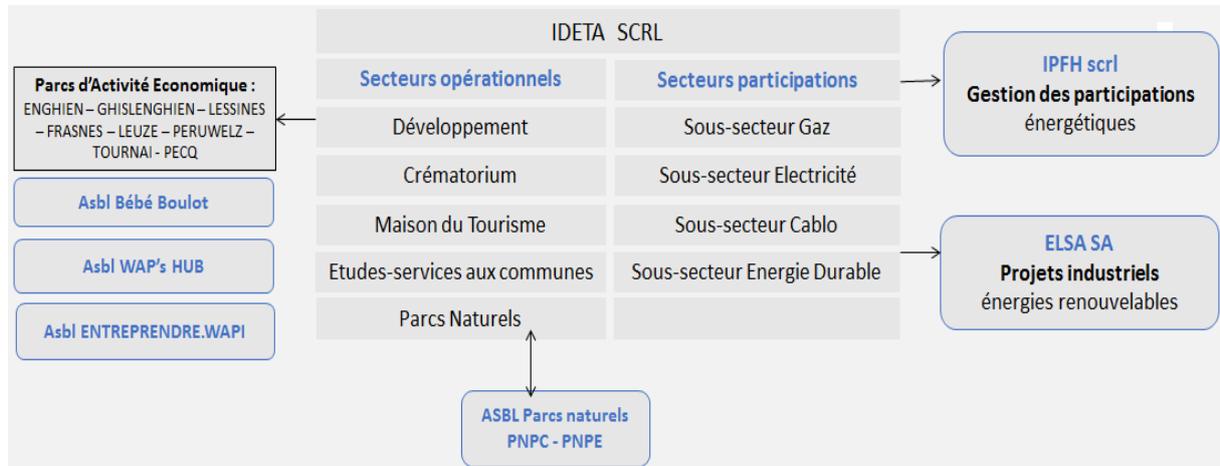
Si l'année 2016 fut riche en projets et en réalisations, la situation financière d'IDETA à fin 2016 est malheureusement conforme aux prévisions. Force est de constater que la crise continue de toucher les entreprises qui peinent à dégager des marges d'investissement. La diminution du volume et des marges des ventes de terrains industriels, l'augmentation du coût des projets liée aux contraintes administratives, légales ou procédurales, la diminution des subsides sont autant de facteurs qui affectent les résultats du secteur opérationnel. Il faut ajouter à cela l'absence de disponibilité foncière à Tournai Ouest. Néanmoins, les premiers indices d'une embellie sont bel et bien présents puisque les chiffres de ventes de terrains pour 2016 confirment une amélioration timide mais bien réelle. Notre parc immobilier locatif affiche une progression significative de son taux d'occupation, les résultats du crématorium Les Blancs Arbres sont positifs et les Parcs naturels sont à l'équilibre.

Fruit d'une concertation longue et approfondie menée avec les communes, notre plan stratégique 2017-2019 permettra toutefois, avec le soutien financier complémentaire des communes, de mettre à l'équilibre les activités de l'intercommunale dans ses métiers de base que sont la gestion et le développement du patrimoine immobilier industriel et le développement de services aux communes. Approuvé par une large majorité de nos communes qui ont fait preuve d'une gestion publique responsable, il apportera les solutions structurelles, les moyens humains et financiers afin de pouvoir poursuivre le développement de la Wallonie picarde tout en l'intégrant dans la transition énergétique.

TABLE DES MATIERES

- I. IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES
- II. INDEMNISATION ET ACQUISITION DE TERRES AGRICOLES
- III. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES
- IV. VENTES DE TERRAINS ET LOCATIONS D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES
- V. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES
- VI. ANIMATION ECONOMIQUE
- VII. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- VIII. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
- IX. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉTUDES ET TOURISME
- X. CREMATORIUM LES BLANCS ARBRES
- XI. GOUVERNANCE TERRITORIALE
- XII. SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION
- XIII. ANNEXES
 - XIII.A. Composition des organes de gestion
 - XII.B. Liste des adjudicataires
 - XIII.C. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers
communaux des communes associées

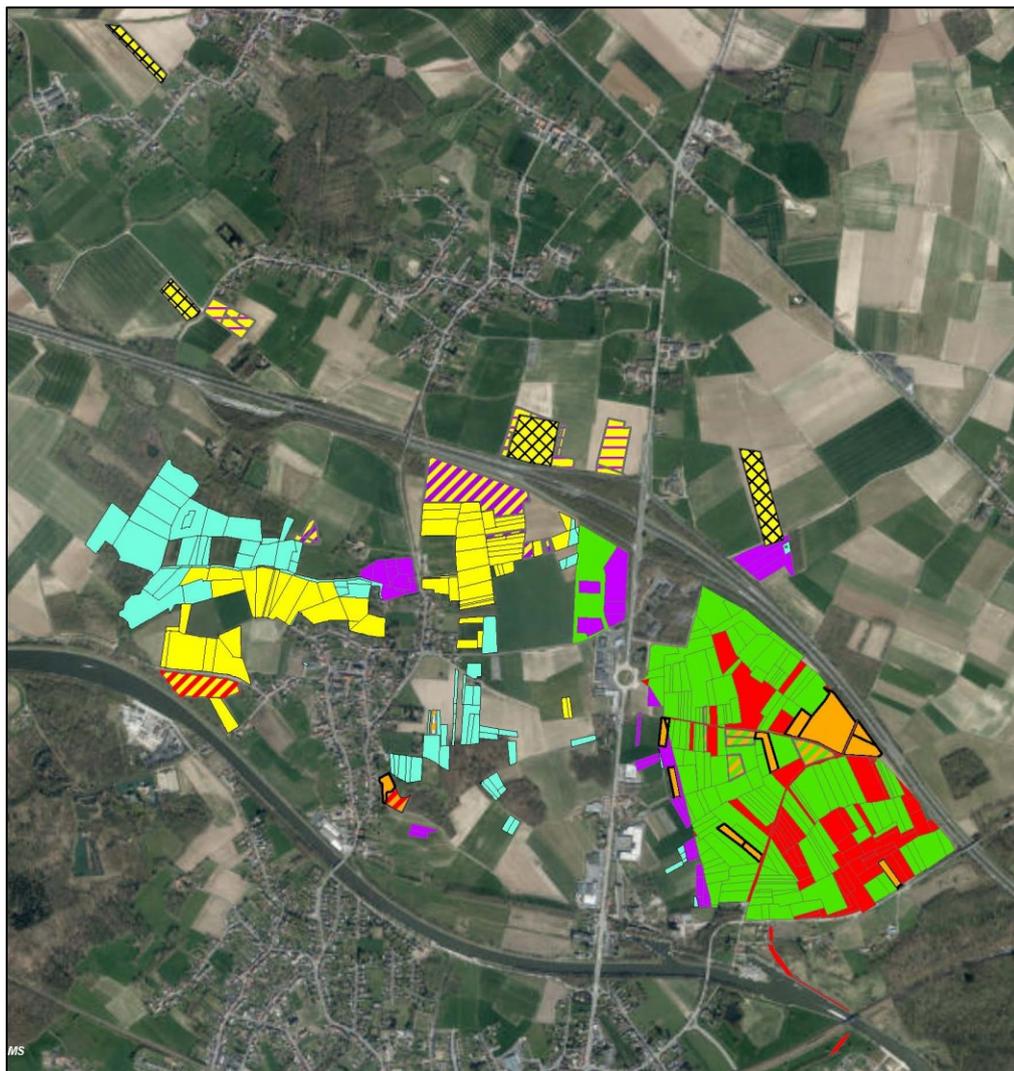
I. IDETA - COMPOSITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES



II. INDEMNISATION ET ACQUISITION DE TERRES AGRICOLES

1. Projet Polaris (Péruwelz - Beloeil)

Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet Polaris



En vert clair: parcelles acquises et indemnisées;

En orange: parcelles indemnisées;

En rouge: parcelles non acquises et non indemnisées;

En jaune: propriétés d'IDETA sur lesquelles des baux à ferme ont été conclus;

En turquoise: propriétés d'IDETA hors périmètre de reconnaissance;

En mauve: parcelles vendues;

En jaune hachuré en oblique de mauve: parcelles vendues sur lesquelles des baux à ferme avaient été conclus;

En jaune hachuré en horizontal de mauve: propriétés d'IDETA sur lesquelles des baux à ferme ont été conclus par IDETA et qui sont situées dans un périmètre de remembrement «occupants» (en hachuré avec croisillons : emprises «occupants» remembrées).

2) Projet Leuze-Europe 2

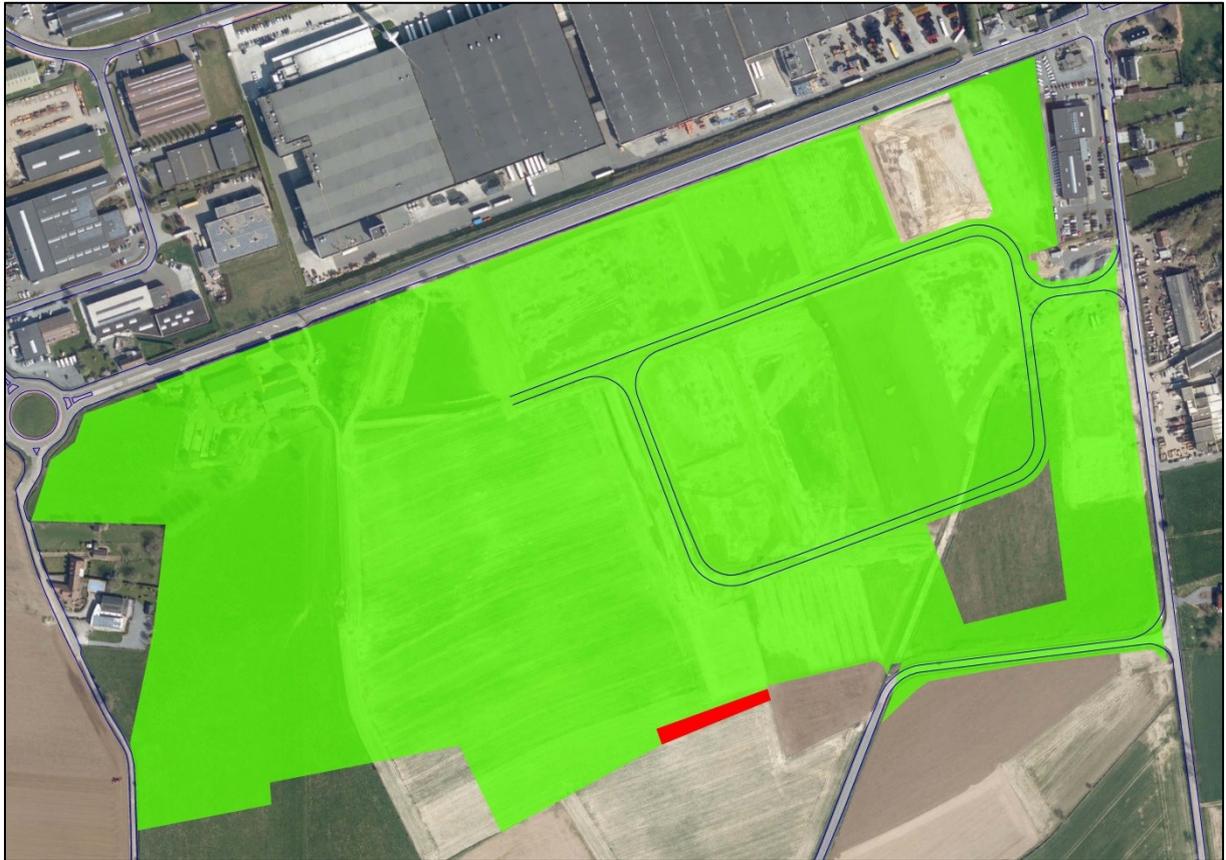
Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet Leuze-Europe 2



En vert clair: parcelles acquises par IDETA;

3) Projet Orientis 3 (Ath - Ghislenghien)

Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet Orientis 3

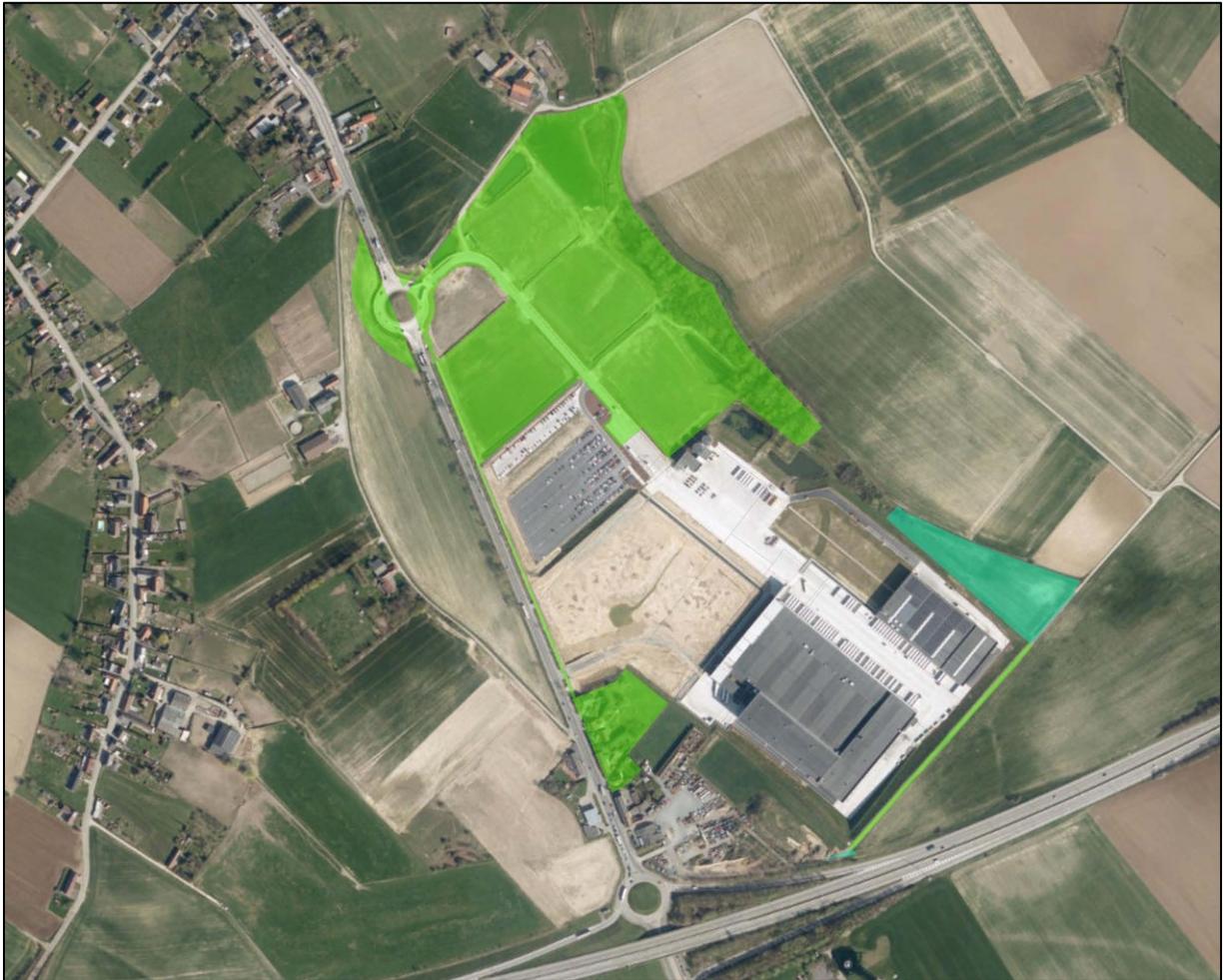


En vert clair: parcelles acquises par IDETA;

En rouge: parcelle non acquise.

4) Projet Orientis 4

Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet Orientis 4



En vert clair: parcelles acquises par IDETA;

En turquoise: parcelle acquise par IDETA hors périmètre de reconnaissance.

5) Projet Val d'Escaut - Port de Pecq

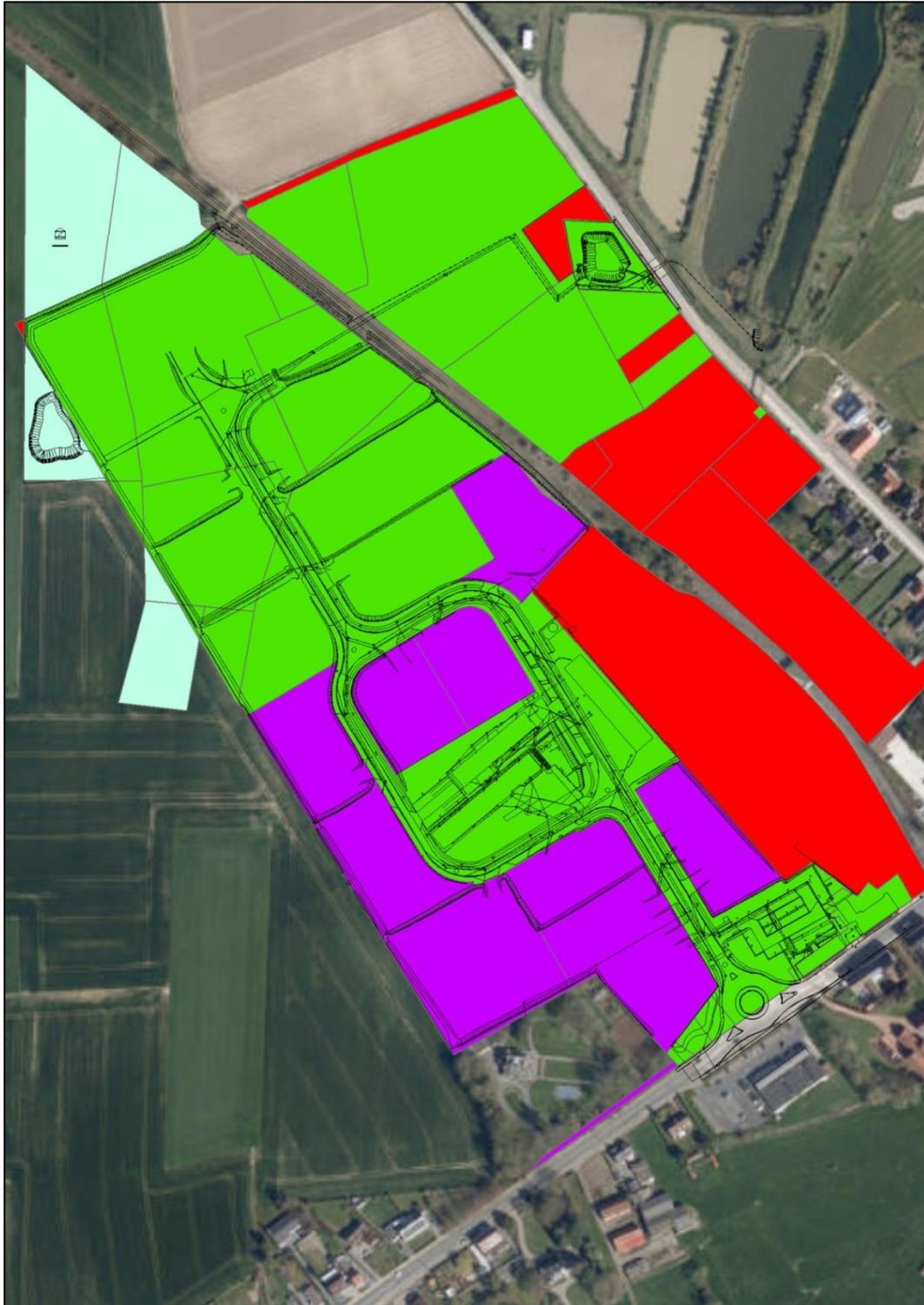
Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet Val d'Escaut



En vert clair: parcelles acquises par IDETA.

6) Projet P.A.E. de la Sucrierie - Frasnes-lez-Anvaing

Synthèse des acquisitions au 31/12/2016 pour le projet de la Sucrierie



En vert: Emprises acquises par IDETA;

En vert pâle: emprises acquises par IDETA hors périmètre de reconnaissance.

7) Synthèse totale des acquisitions

Parc d'activité concerné	Superficies ayant fait l'objet de conventions de cessation d'occupation avec les exploitants agricoles		Superficies acquises	
	au sein du périmètre de reconnaissance économique (en m ²)	en-dehors du périmètre de reconnaissance économique (en m ²)	au sein du périmètre de reconnaissance économique (en m ²)	en-dehors du périmètre de reconnaissance économique (en m ²)
P.A.E. Polaris (Péruwelz-Beloeil)	121.473	10.130	183.893	21.835
P.A.E. Leuze-Europe 2			8.986	
P.A.E. Orientis 2			6.740	
P.A.E. Orientis 3 (Ath-Ghislenghien)			22.406	
P.A.E. de la Sucrierie (Frasnes-lez-Anvaing)			5.295	
TOTAL	121.473	10.130	227.320	21.835

III. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Les Parcs d'activité en cours d'équipement dans le cadre du Plan prioritaire et du Plan prioritaire bis de la Wallonie ont fait l'objet d'investissements à concurrence de 8.965.000 € en 2016. La poursuite de leur mise en œuvre a été marquée par les avancées suivantes :

Plan Prioritaire (2004)

- Leuze Europe 2 : Parachèvement de la phase 3.
Nous avons procédé au lancement de la procédure de Marché Public pour l'extension de l'adduction d'eau. Les travaux retardés ont été finalisés.
- Orientis 3 (Ghislenghien) :
Les travaux de démolition de la ferme ont été finalisés fin août 2016.



Achèvement de 14,5 ha (Est) et poursuite des travaux d'égouttage pour le versant Ouest. Les travaux d'égouttage pour le versant Ouest ont quant à eux été réceptionnés le 6 juillet 2016. Le montant de ces travaux était de 360.577,31€ TVAC.



- Tournai Ouest 3 :
Les demandes de permis pour la mise en œuvre d'une 1ère phase de 12 ha et pour la voirie d'accès ont été introduites. Le marché public relatif à l'aménagement d'une première phase du parc d'activité économique et à la voirie d'accès a été publié en septembre 2016 et l'ouverture des offres a eu lieu le 18 novembre 2016.



- Pecq Pont Bleu :
La demande d'expropriation a été introduite.

Plan Prioritaire bis (2008)

- Orientis 4 (Ollignies) :
L'acquisition des habitations a été réalisée (phase 2 des expropriations).
- Péruwelz Polaris : poursuite des acquisitions pour la mise en œuvre d'une 1ère phase de 46 ha.
L'arrêté de reconnaissance a été signé par le Ministre en août 2016, ce qui a permis de lancer la procédure d'expropriation. Les marchés de travaux du déplacement de la canalisation d'hydrocarbure ont été notifiés et l'ordre de commencer les travaux a été donné pour la livraison des canalisations en octobre 2016. Les travaux d'aménagement du parc d'activité ont débuté le 14 novembre 2016 avec la démolition des habitations présentes sur le site. Des fouilles archéologiques ont démarré en septembre 2016.

Le montant des attributions est de :

- OTAN : 796.785 €;
- Aménagement ZAE : 7.874.445€ TVAC.
- Port de Pecq : achèvement du PAE de 9 ha commercialisables.
Les travaux d'aménagement du PAE ont été réceptionnés en mai 2016. Le coût du chantier s'élève à 4.417.949,70€ TVAC.
- Antoing Delta Zone (Antoing) : préparation de 32 ha.



Autres projets

- Lessines liaison A8 (Maîtrise d'ouvrage SPW DGO1) :
Les travaux démarrés en août 2015 se sont poursuivis en 2016. La mauvaise qualité du sol a entraîné le passage d'un avenant en septembre 2016 d'un montant de 513.226€ pour la partie subsidiée via IDETA;
- Tournai Ouest 1 Smart Water :
 - **Marché de génie civil** relatif à l'étanchéisation du bassin existant, la création d'un nouveau bassin et la liaison de ceux-ci, attribué en août 2016 au montant de 477.880€ TVAC;
 - Démarrage du chantier en octobre 2016;
 - **Marché électromécanique** attribué en septembre 2016.

PRÉPARATION DES FUTURS PARCS À L'HORIZON 2025

Tout en poursuivant les chantiers déjà entrepris, nous avons également posé les jalons des projets de Parcs d'activité qui feront l'objet d'un équipement dans les années à venir. Sont ici concernés Leuze Europe 3, Celles - Mont-de-l'Enclus, Tournai Eurométropole et Delta Zone Antoing.

Plus précisément:

- Leuze Europe 3 - 40 ha : introduction de la demande de révision de plan de secteur;
- Celles - Mont-de-l'Enclus - 20 ha : introduction de la demande de révision planologique;
- Tournai Eurométropole - 50 ha : préparation de la demande de révision du plan de secteur (réalisation de la situation existante de fait et de droit);
- Tournai Est (Gaurain-Ramecroix - Barry) - 80 ha : réalisation de la pré-étude de faisabilité;
- Delta Zone (Antoing) - 30ha : élaboration d'un PCA révisionnel.

REQUALIFICATION DES ANCIENS PARCS

Nous avons également poursuivi le programme de requalification des Parcs d'activité plus anciens, à savoir :

- Ghislenghien 1 : opération profonde de «revamping» des voiries accédant à l'autoroute A8 et la N7. Le chantier s'est finalisé début juillet 2016 et le décompte final est de 1.009.810€ TVAC dont 486.000€ sont cofinancés à 40% par la Ville d'Ath;



CONSTRUCTION ET RÉNOVATION D'INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT DES ENTREPRISES

Poursuivant notre programme de construction d'infrastructures d'hébergement d'entreprises, nous avons entrepris en octobre le démarrage du chantier du Negundo 4 sur le Parc de Tournai Ouest 1.

En outre, nous avons procédé à la démolition et à l'assainissement du site de l'ancienne TEI destiné à accueillir le complexe TechniCité, et finalisé le dossier d'exécution. Ce complexe accueillera quatre halls industriels, un «Fablab», un Centre d'entreprises et les locaux qui abriteront le Wap'S Hub. Il sera doté d'une chaufferie centralisée. Le permis unique a été introduit en décembre 2016.



Parallèlement, nous avons préparé le dossier d'exécution du Centre d'entreprises et de créativité qui sera abrité sur le site des anciens fours à chaux de Chercq. Dossier non attribué compte tenu du budget dépassé et irrégularités dans les offres. Un nouveau dossier est à l'étude.

Enfin, nous avons également finalisé la fiche FEDER, les études et la procédure de marché public relatives à l'extension du Centre d'entreprises La Lanterne sur le Parc Qualitis à Enghien. Cette extension (La Petite Lanterne) est destinée à recevoir des bureaux et quatre halls de production.

Le bâtiment Negundo 4 a également été livré fin 2016 en vue de sa mise en vente.



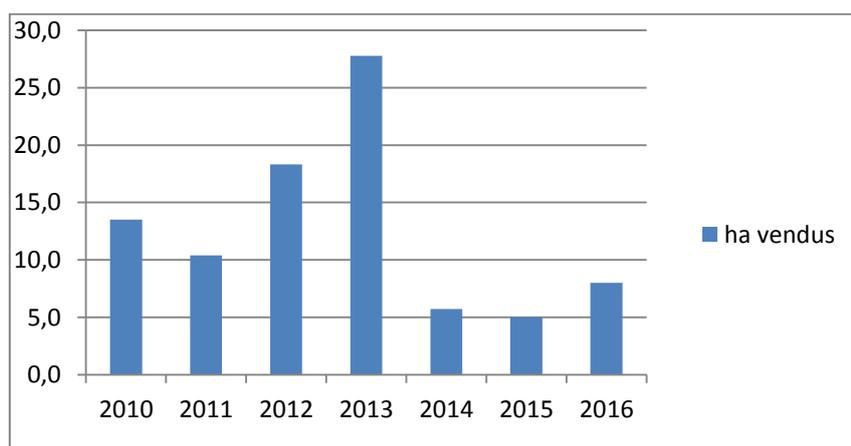
IV. VENTES DE TERRAINS ET LOCATIONS D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Tout comme l'année 2015, l'année 2016 a été difficile en termes de ventes de terrains. Les effets toujours bien présents de la crise économique et une concurrence territoriale forte, notamment au niveau des prix sur le Nord de la France, ont eu un impact considérable sur le volume des ventes.

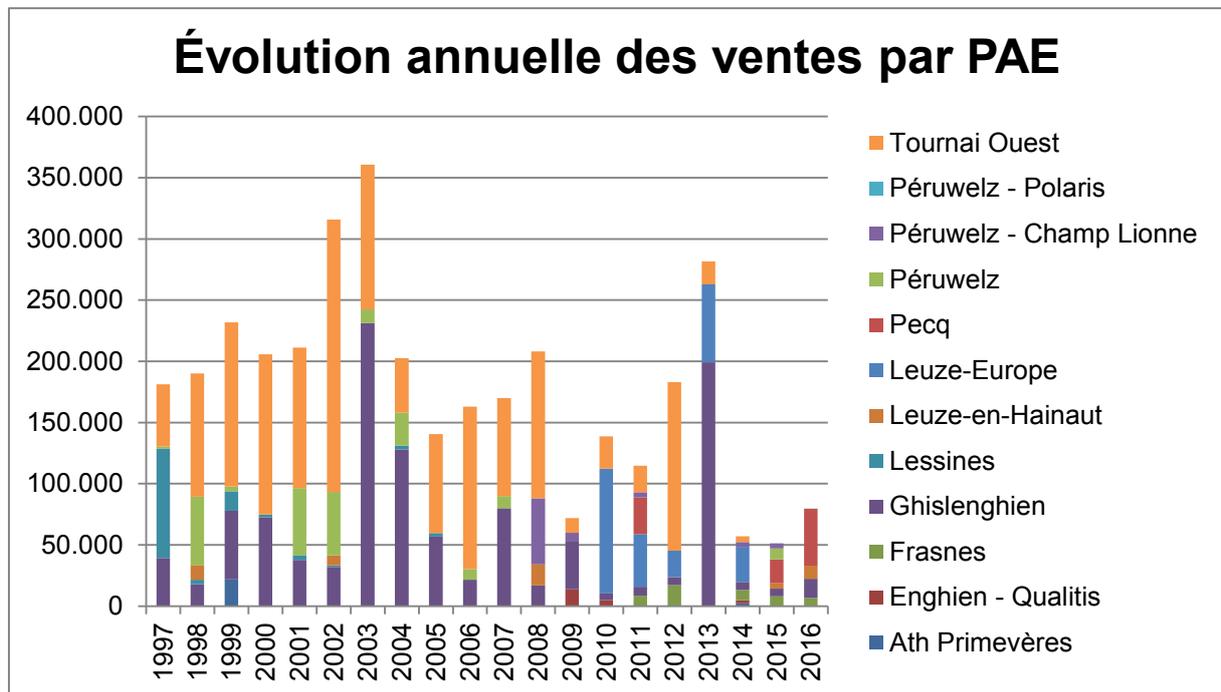
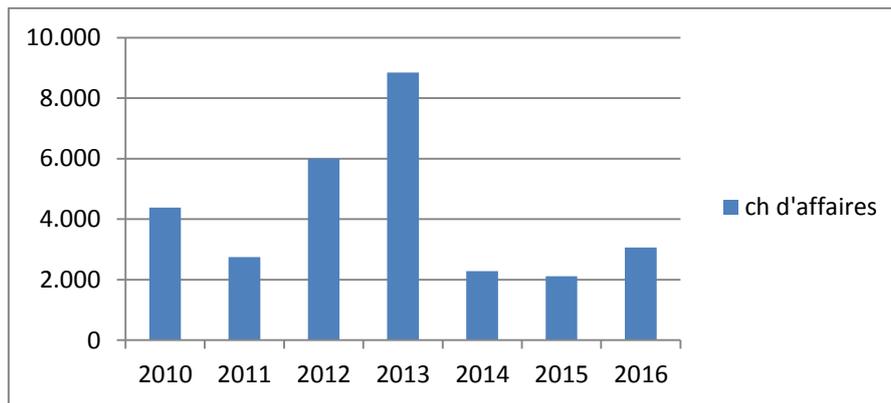
Entamée à partir de mars 2016, la commercialisation d'Orientis 3 (Ghislenghien) a largement contribué à porter le total des ventes en PAE à près de 8 ha pour un chiffre d'affaires de 3.063.060€, représentant 7 dossiers d'implantation d'entreprises. Ces implantations concernent 181 emplois projetés. A noter également la vente de terres agricoles et de bâtiments pour arriver à un chiffre d'affaires total de 3.870.110 €.

Ventes sur PAE

PAE concerné	Superficie parcelle en m ²	C.A. en €
Port de Pecq	46.470	
Leuze-Europe 2	10.711	
Orientis 3	15.581	
La Sucrierie (Frasnes-L-A)	6.775	
Total	79.537	3.063.060



La reprise s'est amorcée en 2016 avec un accroissement sensible du niveau des ventes et la constitution d'un portefeuille de prospects laissant augurer une tendance encore croissante pour 2017.



A noter également la vente de deux halls industriels sur Tournai Ouest 1 dans le cadre de notre démarche de désinvestissement des bâtiments les plus anciens.

V. LOCATION D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

A l'instar des années antérieures, la location d'infrastructures économiques a connu une situation stable. Pas moins de 94 entreprises totalisant plus de 298 emplois ont loué un hall relais ou des bureaux dans nos Centres d'entreprises et espaces de coworking.

Fin 2016	TOURNAI	FRASNES	PERUWELZ	ORIENTIS	QUALITIS	TOTAL
# entreprises	30	15	2	21	26	94
# emplois hébergés	103	62	5	68	60	298
Tx d'occup. moyen - HR	73%	100%	71%	86%		83%
Tx d'occup. moyen - CE	63%	79%		91%	91%	81%
Tx d'occup. moyen - Esp.part.	18%				45%	32%

Il est à noter que si les statistiques d'occupation des halls relais sont relativement stables par rapport à 2015, celles relatives aux Centres d'entreprises sont en progression de plus de 15%.

VI. ANIMATION ECONOMIQUE

En 2016, nous avons travaillé l'animation économique essentiellement au travers de :

- Entreprendre Wapi
- Wap's hub
- Digital Attraxion
- Interreg

1. Entreprendre.Wapi

«La plateforme d'accompagnement des entreprises de Wallonie picarde»

Nouvelle structure, Entreprendre.Wapi a été créée en février 2016 grâce à l'intervention du Fonds européen de développement économique régional (FEDER). Elle regroupe les activités d'animation économique qu'exerçaient individuellement les agences de développement IDETA et IEG, le fonds d'investissement Wapinvest et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde. Son objectif est l'accompagnement individuel des startups, des PME et des entreprises de Wallonie picarde afin de faciliter la création d'emplois et le développement de valeur ajoutée au sein du territoire. Entreprendre.Wapi concentre ses efforts sur 5 axes :

- l'aide à la création d'entreprises;
- l'aide au développement des entreprises;
- l'accompagnement spécifique des entreprises à haut potentiel de croissance et à forte rentabilité;
- l'intelligence stratégique et l'aide à la gestion des consommations et productions énergétiques.

Pour chacun de ces 5 axes, les accompagnateurs et experts d'Entreprendre.Wapi aident les entreprises et porteurs de projets dans la réalisation de diagnostics, de plans d'actions, de business plan, etc.

L'accompagnement d'Entreprendre.Wapi s'adresse préférentiellement aux entreprises qui présentent un potentiel en termes de création d'emplois, d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, ou encore aux entreprises présentant un caractère innovant.

En 2016, ce sont 203 startups, PME et entreprises de Wallonie picarde qui ont été en contact avec l'équipe d'accompagnement et ont bénéficié d'un diagnostic sur les 5 axes d'accompagnements. Suite à ces diagnostics, 131 startups, PME et entreprises ont eu un entretien individuel qui a donné lieu chacun à une feuille de route permettant l'identification des besoins en accompagnement et des plans d'action à mener. C'est ainsi que 91 plans d'actions ont pu être réalisés en 2016.

	CREATION	DEVELOPPEMENT	INTELLIGENCE STRATEGIQUE	SUPER ACHIEVERS	TRANSITION ENERGETIQUE	TOTAL
DIAGNOSTIC	116	50	12	14	11	203
FEUILLE DE ROUTE	76	30	6	8	11	131
PLAN D'ACTION	58	15	6	7	5	91

En parallèle aux accompagnements individuels, Entreprendre.Wapi a mis en place des ateliers collectifs sur différentes thématiques développées dans chaque axe, notamment :

Accompagnement collectif à la création

- Parcours de 12 ateliers collectifs développés et testés en collaboration avec l'espace de coworking ESCO d'avril à juin 2016

Le nombre de participants a varié entre une dizaine et une vingtaine. La promotion de ces ateliers a été réalisée en collaboration avec l'ESCO. Ce parcours a débouché sur 8 accompagnements de premier niveau (formulation de l'idée en projet).

- Parcours d'ateliers collectifs «ProCréa»

Sur l'expérience du premier parcours, un second parcours a été organisé de septembre à décembre 2016. Il a réuni en moyenne une dizaine de participants dont 3 sont passés par la suite en accompagnements individuels. Conformément aux conclusions de l'atelier précédent, Progress et le Réseau Entreprendre ont régulièrement participé à ces ateliers afin, d'une part, d'encadrer eux-mêmes certains projets et, d'autre part, d'harmoniser l'approche de l'accompagnement entre opérateurs.

Accompagnement collectif à l'Intelligence Stratégique

- Formation en Intelligence Stratégique

Une formation en Intelligence Stratégique a été mise en place en collaboration avec l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) et la CCI Hainaut (qui couvre la partie du Hainaut non couverte par Entreprendre.wapi).

Cette formation s'est échelonnée en quatre étapes de septembre à novembre 2016.

Accompagnement collectif à la Transition Énergétique

- Événement «En route pour la mobilité verte»

Cet événement de sensibilisation à la transition énergétique en matière de mobilité a été organisé en juin 2016, permettant l'accompagnement direct d'une entreprise et donnant lieu à l'acquisition d'un véhicule bas carbone (roulant au gaz naturel comprimé).

Accompagnement collectif Super Achievers

- Atelier «Ensemble pour une dynamique numérique»

Un atelier sur le numérique a été organisé en octobre 2016 pour les entreprises du parc scientifique Qualitis à Enghien actives dans ce secteur afin d'identifier de nouveaux accompagnements et mettre les entreprises en réseau.

2. Wap's hub

L'ASBL Hub Créatif de Wallonie picarde, en abrégé Wap's Hub ASBL, a été créée courant 2014. Cette ASBL rassemble un partenariat tant public que privé. Les membres proviennent du monde des entreprises, du monde institutionnel, académique, culturel, numérique, de la santé, etc.

Les partenaires rassemblés autour du Hub Créatif sont, à l'heure actuelle : l'Académie des Beaux-Arts, Adisif, la CCI Wapi, le Centre Terre & Pierre, le CHOQ, le CHWAPI, le CRIE, Culture.Wapi, l'e-campus, FamaWiwi, Hainaut Développement, IDETA, IEG, la Maison de la culture, Multitel, No Télé, SMart, Wapi 2025 et Wapinvest.

Au cours de la période, l'animation territoriale a été mise en place, élaborée sur base des enseignements tirés d'une phase pilote, des demandes spécifiques du terrain et des objectifs du programme FEDER. Ces actions sont résumées ci-dessous :

- Les «Rencontres Créatives» : cet événement trimestriel, initié au second semestre 2015 avait pour objectif de favoriser les rencontres entre publics de différents secteurs et d'aborder des thématiques collaboratives. Ces soirées permettent le partage des connaissances, sous forme de micro-conférence sur la thématique choisie, ainsi qu'une mise en pratique liée à ce même thème (atelier, exercice, mise en situation, ...);
- Action Art-Entreprise : ce projet, lancé en octobre 2015, avait pour objectif de favoriser les rencontres entre artistes et entreprises afin qu'ils puissent développer un projet ou une innovation ensemble. Il a été lancé sous forme d'appel à projet au cours duquel 13 binômes ou trinômes se sont formés et ont proposé un projet original et innovant, alliant créativité, art et/ou technologie. Le jury constitué de membres issus du secteur culturel, artistique et économique, a sélectionné trois projets soutenus dans leur concrétisation et financement. Au final, 7 binômes ont pu développer leur projet en 2016, grâce aux conseils et au suivi du Wap's Hub;
- Move Hub : le concept était d'investir un endroit pour en faire un lieu de travail collectif ouvert au public où les participants pouvaient travailler dans un cadre différent et dans une ambiance studieuse et conviviale. Les participants venaient ainsi au Move Hub pour rencontrer d'autres personnes, résoudre un problème, réseauter, échanger et travailler dans un autre cadre. Cela a également permis de mobiliser des publics d'horizons divers.

Les sessions se sont ainsi alternées sur la Wallonie picarde, à partir d'avril 2016;

- Semaine de la créativité : le Wap's Hub a pris part à la semaine de la créativité du 17 au 23 avril 2016 et a organisé, le 18 avril, la journée en Wallonie picarde. Durant cette journée, 20 projets wallons picards ont été présentés, un atelier de co-création a été organisé rassemblant 60 personnes. Cette journée a permis d'accueillir au total 300 personnes;
- Transition lab est un projet qui a fait travailler ensemble collaborateurs de société et étudiants sur une problématique d'entreprise. Durant 9 mois, ils ont réfléchi à une solution pour l'entreprise face aux gros enjeux de transition de notre économie. Wap's Hub a eu l'opportunité de suivre le projet d'entreprises belges participant au programme depuis septembre 2016;

- Animation partenariale - création de Plateforme de partage de contenu. Afin de relayer les contenus et dates clés des actions des partenaires, une première plateforme commune d'échange d'informations «pilote» a été mise en place avec la collaboration du CHWAPI (Centre Hospitalier de Wallonie picarde). Wap's Hub a coordonné cette première phase en tant que lien entre tous les partenaires;
- Animation du FabLab : le groupe de travail chargé de l'animation s'est réuni plusieurs fois en 2016 afin de poursuivre les travaux débutés en 2015 sous la phase pilote. Le FabLab Manager a pris ses fonctions le 1er juillet 2016. Au cours du second semestre de 2016, les premières machines (imprimantes 3D, ...) ont été installées dans un laboratoire provisoire au sein duquel des ateliers découvertes ont été organisés.

3. Digital Attraxion

Constituée en 2016 à l'initiative notamment d'IDETA en partenariat avec les invests hainuyers (WAPINVEST, SAMBRINVEST, IMBC) et les acteurs locaux d'accompagnement de projets, DIGITAL ATTRAXION est un accélérateur de projets et de start-ups numériques. Il a pour objet l'accompagnement de projets de création de start-ups, ou de start-ups nouvellement créées. Cet accompagnement prend la forme d'un coaching intensif par des coaches spécialisés, le cas échéant complété d'un financement d'amorçage visant à valider le business model du projet et la capacité de son équipe à l'exécuter. Cette combinaison d'initiatives vise en outre à favoriser le développement d'écosystèmes numériques solides en Région wallonne.

4. Interreg : Fast to Market et 3POD

Le projet Fast to Market (iMark II) a pour but de favoriser la mise sur le marché de produits et services innovants. Il se fonde sur les résultats du projet-pilote, mené dans le cadre de la programmation Interreg IV qui ont dépassé les attentes. Dans le cadre de leur accompagnement Fast to Market, les entreprises et les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement transfrontalier leur permettant d'améliorer tant leur stratégie d'entreprise et leur approche commerciale (notamment grâce à la mise en concordance des outils de communication) que leur approche de l'entrepreneuriat par la mise en place de tableaux de bord et d'outils d'aide à la décision, par une meilleure compréhension de leur environnement, mais également grâce à une analyse plus fine de la pertinence de l'innovation et une approche différente du modèle économique.

En termes d'actions, relevons notamment en 2016, le Mind & Market relatif à la présentation de 28 projets de création ou de start-ups.

Par ailleurs, le projet développe des synergies fortes avec le projet 3POD démarré quant à lui en octobre 2016. IDETA est principalement active dans le workpackage 3 - Accompagnement des entreprises en matière de design. Durant la phase de démarrage, les partenaires ont été impliqués activement dans les différentes actions pour la définition des outils, de la méthodologie, de la communication et de la gestion du projet.

Depuis le démarrage du projet, plusieurs réunions ont été organisées entre les partenaires du projet portant sur :

- une présentation d'outils méthodologiques utilisés par les partenaires de part et d'autre de la frontière;
- la mise en place d'un processus commun d'accompagnement des entreprises;
- la mise en place des comités d'évaluations des projets en accompagnement.

Un outil diagnostic a été adopté pour permettre le démarrage des prospections entreprises et une convention a été rédigée afin de formaliser les accompagnements engagés. Par ailleurs, les partenaires ont participé à l'événement de lancement du projet organisé en marge d'un Club Designer, qui s'est déroulé début février sur le thème «Réussir grâce à son réseau transfrontalier».

Le travail de communication est également en cours. Il est mené par le chef de file, Lille Design, en collaboration avec les autres partenaires et porte sur la stratégie de communication et la mise en place des outils. La rédaction d'un cahier des charges pour la conception d'un site internet a été entreprise.

Les formations prévues dans le cadre du projet ont également démarré début avril. Nous avons participé à la première séance organisée à Lille sur le thème «Introduction au design Process» - formation proposée aux entreprises et partenaires du projet.

VII. GESTION DES MAISONS D'ENFANTS

Emanation d'IDETA, l'a.s.b.l. Bébé Boulot exploite quatre maisons d'enfants implantées sur nos parcs d'activités économiques :

- à Tournai, « Les P'tits Moulins », d'une capacité d'accueil de 35 enfants ;
- à Frasnes-lez-Anvaing, « Les Fourmis », d'une capacité d'accueil de 27 enfants ;
- à Enghien, « Les Lucioles », d'une capacité d'accueil de 24 enfants ;
- à Ghislenghien, « Les Bergeronnettes », d'une capacité d'accueil de 30 places.

Soit un total de 116 places, faisant d'IDETA au travers l'ASBL, un acteur majeur sur le territoire de ce service rendu aux citoyens et aux entreprises.

L'a.s.b.l. est agréée, mais non subventionnée par l'O.N.E., ses implantations sont donc appelées « maisons d'enfants » et non « crèches ». Elle peut dès lors fixer ses prix librement alors que, dans les crèches, la PFP ou participation financière parentale, calculée sur base des revenus du ménage, est d'application.

L'a.s.b.l. Bébé Boulot propose l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, de 6h30 (Tournai & Frasnes 7h) à 18h30, les implantations sont situées au cœur des bassins d'emploi (PAE) ou proche des voies de communication. La facilité d'accès et le gain de temps qui en résultent participent au bien-être au travail et à l'attractivité du bassin d'emploi.

En 2016, une étude approfondie du fonctionnement et l'observation de pratiques dans d'autres établissements a entraîné la mise en place d'actions dont les effets seront perceptibles dès 2017, entre autre l'adoption d'un système de forfaitarisation et une adaptation des tarifs et un nouveau programme de sponsorisation à la création de nouvelles places.

VIII. DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les projets liés au développement et à la promotion des énergies renouvelables et propres ont été poursuivis en 2016, et ce tant via IDETA que sa filiales ELSA, ou l'IPFH dans le cadre de partenariat à dimension wallonne.

La stratégie visant à favoriser le mixe énergétique biomasse, éolien, hydrolien, solaire, est évidemment restée d'actualité. Les projets et actions suivants ont été menés :

ÉOLIEN

- Exploitation de 2 éoliennes (2 MW) dans le parc de Leuze - (3.100 ménages couverts);
- Participation au parc éolien de Tourpes/Beloeil pour le compte des communes de Leuze et de Beloeil (prêt et profit share 2016);
- Suite du projet de parc éolien Moulins Saint-Roch développé avec Ipalle;
- Mise en œuvre via la société Wind4Wallonia (participation via IPFH) de trois projets éoliens :
 - Dour Extension Nord - mise en service (2 x 2,35 MW);
 - Sterpenich - mise en service (3 x 2 MW);
 - Leuze : permis obtenu pour une machine supplémentaire.
- Création en septembre 2016 de la s.a. E-Nos-vents en partenariat avec EDF-Luminus (40-60%) pour la mise en œuvre des projets éoliens suivants :
 - Mise en œuvre du Parc Eolien de Tournai Ouest 3 - 8 machines : décision d'investissement et début de la construction du parc;
 - Introduction de la demande de permis pour 4 machines en liaison avec les infrastructures existantes à Tourpes/Beloeil;
 - Gaurain (4 machines en partenariat avec Ventis) : études préalables;
 - Extension Tournai Ouest (4 machines) : études préalables en vue de veiller à la meilleure compatibilité entre le parc éolien et le PAE et de s'inscrire dans l'appel à projets SOFICO.
- Participation au parc éolien de Molenbaix développé par Eneco en partenariat avec CLE (5 machines (80-10-10) : permis et préparation de la mise en œuvre.

BIOMASSE

- Poursuite des études de projet pour la construction d'une centrale de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut avec injection du biométhane produit dans le réseau de distribution - introduction de permis 2016 via SIBIOM, en partenariat avec Engie-Cofely;
- Module de cogénération au sein de Lutosa-Leuze - mise en service de l'installation à l'été 2016 via SIBIOM.

HYDROLIEN – HYDROÉLECTRICITÉ

- SGE - déploiement et mise en service des trois turbines (3x100 kW) de la ferme hydrolienne à Bluemull Sound (Shetland Islands);

- HÉA - développements en sommeil.

CNG

En 2016, le développement d'un réseau de stations CNG - dans le cadre du partenariat ENORA – a été poursuivi avec l'ouverture de deux nouvelles implantations à Mouscron et Jemappes. Le réseau ENORA comporte ainsi à fin 2016 sept stations dont cinq concentrées dans l'ouest de la Wallonie (dont trois implantées en Wallonie picarde).

Les dossiers techniques et demandes de permis pour deux stations wallonnes ont été également réalisés en vue de l'ouverture en 2017 d'une station à Mont-sur-Marchienne (Charleroi) et Soignies.

PROMOTION ET SENSIBILISATION AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les actions d'exploitation de sources d'énergies renouvelables ont été accompagnées d'actions de promotion et de sensibilisation qu'il convient de relever. Ces actions ont été entreprises via la coordination territoriale et le projet «Wallonie picarde, Energie Positive» vis-à-vis des communes signataires de la Convention des Maires, via l'Eurométropole dont la Commission Trame Verte et Bleue comportent une orientation stratégique «énergie» pilotée par IDETA.

De son côté, la cellule d'animation économique s'est investie dans les projets Ecoteam 2, Diagnostic Environnement et Smart Park.

IX. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉTUDES ET TOURISME

Les actions menées durant l'année 2016 s'inscrivent dans la continuité de celles engagées l'année précédente ainsi que dans un cadre stratégique de développement territorial cohérent et des filières émergentes.

Les axes de réflexion s'appuient ainsi sur les thématiques et tendances suivantes :

Thématiques

- La trame verte et bleue, notamment la valorisation de la vallée de l'Escaut et de la vallée de la Dendre ainsi que la réappropriation de la voie d'eau comme espace de vie et d'ambiance, la valorisation des plans d'eau, la relation des Parcs naturels avec leurs territoires voisins, etc.;
- La mobilité, intégration des contraintes et atouts du territoire dans les projets d'aménagement;
- Les ZAE et leur connexion avec les espaces urbains et ruraux;
- Les zones de loisirs à caractère économique;
- Les noyaux d'habitat et les ZAAC;
- Le développement rural, à travers notamment les programmes communaux de développement rural (PCDR);
- Les master-plans pour mettre en cohérence les projets dans une vision à long terme;
- Les schémas de développement commerciaux pour élaborer une stratégie mutualisée sur base des analyses de marché et de la structure des 5 villes;
- Le développement de filières économiques touristiques : notamment l'itinérance douce et active, la découverte paysagère et patrimoniale d'un territoire, l'évolution vers un tourisme de séjours, le renforcement de pôles d'attractivité;
- Le marketing territorial et touristique à destination des entreprises, des habitants, des clientèles touristiques individuelles, en famille, en groupes adultes et scolaires.

Grandes tendances d'aménagement

- S'inscrire dans la 3ème révolution industrielle : énergies renouvelables, bâtiments, stockage, réseaux électriques intelligents, transports;
- Vers des villes et territoires «Smart» : connectés, intelligents et durables;
- Densification urbaine (notion de réemploi), recentrage des fonctions (commerce, MICE, entreprises,...);
- Une concentration de la population vers les villes et leurs services : enjeux de la dépendance et de la *silver economy*;
- Créer du liant entre les fonctions, entre les espaces : transdisciplinarité, fluidité, mixité, agilité, *place making*;
- Favoriser le développement et les modèles économiques de circuits courts : alimentaire et commerce;
- Vers une architecture simple, durable, fonctionnelle, intégrée, reflet d'un mode de vie et d'une identité, d'un mode d'expression artistique;
- La ludification des villes : favoriser les déplacements doux, réappropriation de l'espace, sécurisation, attractivité.

Les stratégies et les projets sont élaborés et étudiés pour être mis en œuvre au plus tôt avec toutefois des procédures techniques, administratives et décisionnelles qu'il convient d'intégrer dans les plannings de mise en œuvre.

6 types d'intervention ont été réalisées en 2016 :

1. La gestion des dossiers européens

2016 est une année de transition. Elle s'est articulée autour de 2 types d'actions :

- La mobilisation de nouveaux moyens Interreg et FEADER dans la programmation 2014-2020.

A l'issue du premier appel à projets, seuls les dossiers d'animation économique avaient été retenus dans le cadre d'Interreg V. Lors du 2^{ème} appel à projets, 2 dossiers ont été constitués et retenus au stade du pré-projet en décembre avec introduction du projet en avril 2017. Ces 2 projets sont :

- Eurocyclo - Ardennes cyclo : aménagement des Eurovélos et de la Transardennaise, développement d'un maillage points nœuds autour de la frontière, promotion du vélo et analyse des retombées économiques. IDETA était pilote du projet Eurocyclo en lien avec IDELUX, pilote du projet Ardennes cyclo. Cela représentait au total : 20 millions d'euros, 40 opérateurs, 6 départements français et 5 provinces belges concernés.
- Ruralité : valorisation du territoire rural autour de l'innovation de produits touristiques, la valorisation de la Chaîne des Monts, la valorisation des circuits courts, le service design et le développement de nouvelles expériences touristiques : 5 partenaires, 1,8 millions d'euros.

2 sessions d'appel à projets ont été lancées dans le cadre des fonds FEADER. 2 dossiers ont été retenus :

- Un dossier de promotion, «La Wapi active et connectée» : valorisation du vélo et du pédestre : 470.000 euros.
- Un dossier d'infrastructure, revitalisation touristique du Mont-Saint-Aubert - Tournai : aménagement du sommet du mont en lien avec les équipements publics et privés : 800.000 euros.

- Le lancement des projets FEDER

Sur base des projets validés par le Gouvernement wallon en 2015, il a fallu affiner les dossiers et apporter un ensemble de précisions. En parallèle, les services d'IDETA, dans leur rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ont planifié la mise en œuvre des projets, rédigé une partie des cahiers des charges en vue de lancer les pré-études de faisabilité technique de même que les appels à auteurs de projet. Les projets européens concernés sont :

- SmarTournai;
- Marina de la station touristique du Tournaisis à Antoing;
- Connexion de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose avec le centre de Lessines.

2. Le développement de projets

Le développement de projets permet d'apporter des réflexions stratégiques, de mener des études de faisabilité en vue d'une opérationnalisation des projets, de mobiliser les moyens publics et privés sur base de montages financiers adéquats.

2 types de projets sont à distinguer :

- Les projets transversaux

Ces projets concernent une partie du territoire de la Wallonie picarde, une thématique ou un dispositif partagé avec les territoires voisins. On peut noter 4 projets initiés en 2016 dont certains sont encore en cours d'élaboration :

- Val de Dendre : étude initiée par la Province de Flandre orientale et qui vise à dégager une stratégie commune de valorisation à l'échelle des villes bordant la Dendre d'Alost à Ath;
- Food Wapi : projet coordonné et déposé par IDETA, retenu en 2017 par l'AEI, qui vise à inscrire les circuits courts dans le modèle économique des opérateurs alimentaires locaux, de l'agriculteur au consommateur, en passant par le producteur, le restaurateur ou le commerçant;
- Aménagement du RAVeL des Collines : l'aménagement de la section manquante de Lessines (1 million d'euros) permettra de créer un tour complet de la Wallonie picarde à vélo en site dédié en empruntant les 3 RAVeL (Collines, Dendre et Escaut). Les derniers aménagements devront encore être réalisés, dans le cadre notamment de financements Interreg;
- Le dossier de la Wallonie picarde a été retenu dans le cadre du SIAM (Schéma d'Implantation d'Aires pour Motor-homes) orchestré par le Commissariat Général au Tourisme. Il convient désormais de mettre en œuvre les différentes aires d'accueil.

- Les projets spécifiques

Les projets spécifiques peuvent prendre différentes formes :

- Les master-plans (ou schémas directeurs) : ils ont pour vocation de dégager une vision stratégique à long terme et de définir un cadre opérationnel dans lequel les différents projets publics et privés peuvent s'inscrire en cohérence. Ainsi ont été initiés en 2016, ceux de la Carrière de l'Orient et du Mont-Saint-Aubert à Tournai, celui des villes d'Ath et de Lessines, l'actualisation de la station touristique du Tournaisis.
- Les appels à projets : IDETA a œuvré pour le montage des dossiers «Quartiers Nouveaux» d'Ath et de Brugelette ainsi que la participation à celui de Leuze-en-Hainaut. Différents dossiers d'équipement touristique ont été introduits. Parmi eux, 2 dossiers ont été retenus : la valorisation touristique de la cathédrale de Tournai pour la province de Hainaut (300.000 euros), l'optimisation des fonctions économiques de l'hôpital Notre-Dame à la Rose (650.000 euros).

IDETA a également construit le dossier de requalification de la piscine de l'Orient pour l'inscrire dans le plan piscine lancé par Infraspport. Dans le cadre de son AMO, IDETA assure également le suivi et la mise en œuvre des dossiers (ex : liaison paysagère de Beloeil, aménagement des abords du musée de l'iguanodon de Bernissart, musée de l'auto à Leuze).

- Les problématiques particulières

IDETA est également intervenue pour répondre à des demandes ponctuelles, pour proposer des concepts novateurs et attractifs (ex : valorisation de l'Enclus du Haut, attractivité du centre-ville d'Ath, restructuration du site du musée de l'Auto à Leuze), piloter des études spécifiques (ex : image de marque et identité du centre-ville de Tournai, parking des sports de Bernissart, aménagement du port de Péruwelz, liaison paysagère de Beloeil).

L'élaboration des projets transversaux et des projets spécifiques est une étape obligatoire qui est anticipée pour non seulement apporter une vision stratégique, élaborer des concepts novateurs et mesurer la faisabilité technique, planologique et financière mais également être en mesure d'être réactif dans le cadre d'appels à projets ou de montage de dossiers en vue de mobiliser les moyens et assurer des montages financiers pertinents.

3. La gestion et la mise en œuvre de projets, en accompagnement des communes

Celle-ci porte sur 4 types de projets :

- La réalisation des outils marketing

IDETA a mis en œuvre la convention qui l'engageait avec la Région wallonne concernant la cathédrale de Tournai : éditions et colloque scientifique principalement ainsi que la mobilisation de moyens dédiés à Notélé pour la couverture des travaux de restauration.

- Le suivi de chantier

IDETA assure la responsabilité du suivi de chantier du centre ADEPS à Antoing dans le cadre de son rôle de maître d'ouvrage pour le compte de la Fédération Wallonie Bruxelles.

- L'encadrement des auteurs de projets

IDETA encadre différents auteurs de projet, que ce soit les bureaux d'architecture, les paysagistes, les concepteurs,... Parmi les assistances à maîtrise d'ouvrage, on peut noter l'encadrement des Plans Communaux d'Aménagement des communes de Bernissart (PCA d'Harchies, PCA Bernissart Lac), d'Ellezelles (PCA des 4 vents) et de Lessines (PCA Dendre sud).

- L'élaboration des Plans Communaux de Développement Rural

IDETA est auteur de projet pour 5 PCDR : Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Mont-de-l'Enclus et Antoing. Ces PCDR sont à des phases différentes d'élaboration : Beloeil et Mont-de-l'Enclus sont en phase de finalisation tandis que Brunehaut et Antoing en sont au stade de la stratégie.

4. La rencontre et l'accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projets

IDETA accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches de conception et de développement. De même, différents avis sont donnés à des propriétaires et développeurs concernant des concepts de développement, des valorisations de sites et biens immobiliers, des usages et besoins du marché.

Différentes mises en relation avec des partenaires stratégiques, des institutionnels et des investisseurs ont été formalisées, ainsi qu'un soutien au développement et à la gestion de projets publics ou public-privé, complexes et multipartenaires tels que par exemple les projets Your Nature à Antoing, la valorisation du site de la carrière de l'Orient à Tournai, la requalification du Floréal Panoramique, etc.

Ces missions avec le secteur privé d'accompagnement des porteurs de projet, d'accueil et de recherche d'investisseurs concernent aussi bien les villes que les territoires ruraux. Différents profils sont approchés : promoteurs immobiliers résidentiels, commerciaux ou de loisirs, développeurs, investisseurs pour compte de tiers, investisseurs/exploitants d'équipements de loisirs ou d'hébergement, exploitants. Les dossiers restent bien évidemment confidentiels et peuvent être amenés à ne pas être poursuivis, à avorter ou être montés dans le cadre de Partenariats Public-Privé ou encore d'un accompagnement du porteur de projet.

5. La création de la Maison du tourisme de Wallonie picarde, sous forme d'asbl

L'adoption du nouveau code wallon du tourisme par le Gouvernement wallon début 2017 a contraint l'Agence de développement territorial à créer une asbl pour assurer le portage de son outil de promotion et de valorisation du tourisme en Wallonie picarde.

En effet, le nouveau décret wallon obligeait la forme juridique d'asbl ou de fondation pour les Maisons du tourisme. La Maison du tourisme de Wallonie picarde a ainsi été créée en décembre 2016 pour être reconnue par le Ministre en charge du tourisme le 30 mars 2017. Le portage de la Maison du tourisme est toutefois assuré par IDETA avec la présence notamment de 4 administrateurs issus du Conseil d'administration de l'Agence de développement territorial.

A noter que l'ingénierie touristique reste du ressort d'IDETA de même que la coopération et la représentation au sein des organismes d'aménagement et de développement du territoire: Agences de développement territorial wallonnes et flamandes, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie, etc.

Au niveau des organismes touristiques, la Maison du tourisme assure les relations avec Wallonie Belgique Tourisme, la Fédération du Tourisme du Hainaut, les Maisons du Tourisme de Wallonie, les Agences de Développement Territorial du Nord de la France, etc.

6. La mise en œuvre de la stratégie marketing tourisme

Les principaux éléments marqueurs de la Maison du Tourisme pour l'année 2016 concernent 4 types d'intervention :

- **La promotion de la Wallonie picarde à vélo**

1.600 km de réseaux cyclables équipés de balises points-nœuds dont 350 km de RAVeL, dans le cadre de l'année à thème «La Wallonie à vélo».

On peut pointer quelques actions et résultats significatifs :

- Participation active à des salons en Wallonie, Flandre et Hollande;
- Nomination à la Beste Fietsroute du salon Fiets en Wandelbeurs (Utrecht/Antwerpen);
- Multiples accueils : presse (en particulier Flandre et Pays-Bas), associations professionnelles, workshop, reportages TV (France 3, In/Out Hainaut...);
- Actions de promotion de types concours, emailings, newsletters;
- Création de circuits de découverte à la journée et de séjours;
- Mise à disposition de reportages photographiques et de vidéos de promotion;
- 20.000 cartes vélo de la Wapi vendues dans toute la Belgique et le Nord de la France via le réseau des opérateurs et un réseau de diffusion privé;
- 1.000 topoguides «La Wallonie picarde à vélo - 24 balades de 5 à 145 km» vendus (en partenariat avec un éditeur privé);
- 90 établissements labellisés «Bienvenue vélo» en 2016 (restaurants, hébergements, attractions, cafés...);
- Création d'un réseau de 45 testeurs vélo;
- Animation et professionnalisation de 120 opérateurs publics et privés, stimulation des initiatives locales;
- Obtention d'un budget de 100.000 € pour les opérateurs touristiques de Wallonie picarde pour l'acquisition de vélos classiques, électriques et pour enfants, l'installation de parkings et abris vélos. Sur cette base, un marché conjoint a permis de lancer une consultation coordonnée en vue d'acquérir 75 vélos d'une même gamme. Cela permet ainsi un usage local mais offre également la possibilité de les regrouper en vue de répondre à des demandes de groupes.



- **La structuration de la Wallonie picarde à pied**

700 km de circuits pédestres dont 350 km organisés en réseau points-nœuds.

On peut pointer quelques actions et résultats significatifs :

- Mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur pédestre - 700 km de balades;
- Référencement des points d'intérêt et du patrimoine le long des circuits de randonnée pédestre;
- Identification du type de revêtements et vérification du terrain;
- Développement cartographique et encodage des données;
- Création de la carte points-nœuds du Pays des Collines;
- Création de 30 topo-fiches pédestres en boucle, en réseau et artistique compilant 50 circuits balisés dans toute la Wallonie picarde.



- **La promotion touristique de la Wallonie picarde**

On peut pointer quelques actions et résultats significatifs :

- 12.000 abonnés (+33%) à la newsletter Wapi News qui publie chaque semaine des idées de sorties, d'événement et de balades en Wallonie picarde;
- 13.000 abonnés à la page Facebook (FR/NL) de la Maison du tourisme (+4%);
- 100.000 visites sur le site web de destination www.visitwapi.be (+3%);
- Création de 14 nouveaux produits de séjour (41 produits disponibles au total);
- Edition du guide touristique 2017, découpage par commune, introduction sur les grandes thématiques du territoire, 60.000 exemplaires diffusés;
- Edition de la carte touristique 2017, 100.000 exemplaires diffusés;
- Revue de presse de près de 100 articles issus de notre promotion touristique;
- Réalisation de 9 vidéos de promotion et 30 reportages photos;
- Accompagnement de 10 opérateurs et création de 10 offres famille;
- Eductour famille commun avec l'ADRT du Nord : 18 personnes;
- Organisation du 2e salon des sorties scolaires de la Wallonie picarde, 26 sites participants;
- Organisation d'un événement «Wapi Christmas» avec 15 séjours à gagner (+50% de participants);

- Réflexion stratégique web et lancement du cahier des charges du nouveau site touristique de la Wapi avec cartographie interactive, planificateur d'itinéraires et mur social (lancement juillet 2017).



- **L'animation et l'accompagnement des opérateurs touristiques.**

Il y a lieu de souligner 3 actions principales :

- L'information continue grâce au «blog des pros du tourisme de la Wapi» (blog privé);
- L'organisation et l'animation de 3 comités techniques réunissant chacun 25 à 30 participants responsables des structures touristiques (OT, SI, Attractions,...);
- Poursuite du cycle de formations à l'e-tourisme initié en 2015 avec 2 formations en 2016 et une conférence sur les tendances du tourisme.



X. CREMATORIUM LES BLANCS ARBRES

Crémations et services associés

L'année 2016 s'est clôturée sur un total de 1.907 crémations, soit une moyenne de 6 crémations par jour. Par ailleurs, 60% des crémations ont été précédées d'une cérémonie. La cafétéria a été réservée pour 33% des crémations.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Nombre de crémations	176	147	175	186	138	143	148	152	144	160	165	173	1907

En termes de destinations des cendres, 15% des crémations sont suivies d'une dispersion sur le site.

Journée du Souvenir le 1er novembre 2016

Le crématorium «Les Blancs Arbres» a organisé une Journée du Souvenir en mémoire des défunts. Ouvert à tous les cultes et souhaitant associer tant les croyants que les laïcs, le crématorium a convié les familles et proches des défunts incinérés aux «Blancs Arbres» à commémorer leurs êtres chers au travers d'un moment de recueillement. Une cérémonie a été organisée dans chaque langue. Au total 200 personnes ont participé à cette cérémonie de souvenir.

Visite guidées des installations

Sur demandes de plusieurs groupes 2 visites guidées ont été organisées. Ces visites permettent de découvrir l'infrastructure, sa conception, les installations mais également les possibilités proposées en matière de personnalisation des cérémonies, de destination des cendres.

Parc cinéraire

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, le crématorium a intégré deux œuvres d'art dans la pelouse herbes folles «fleurs sauvages». Ces œuvres d'art permettent aux familles d'opter pour un retour naturel à la nature.

De manière constante au fil des ans, les missions transversales de coordination territoriale d'IDETA s'inscrivent dans le cadre des stratégies de développement de la Wallonie picarde (Projet de territoire Wallonie picarde 2025), de la Wallonie (Plan Marshall 4.0) et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (Eurométropole 4.0). IDETA est représentée et suit les travaux de plusieurs partenaires en Wallonie picarde dans un objectif de transversalité et de partage de l'information. La mission de coordination territoriale vise aussi la transversalité des services de l'Agence.

WALLONIE PICARDE

1. Wallonie picarde Energie positive

Nous avons poursuivi et amplifié nos actions visant le développement d'initiatives contribuant à faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive (c'est à dire atteindre l'indépendance énergétique à l'horizon 2050).

Les principales avancées en 2016 sont :

- Dépôt officiel du Plan d'actions Energies durables avec les 10 communes signataires de la Convention des Maires;
- Réunions régulières du groupe de Travail énergie positive avec les 10 communes concernées: Bernissart, Brunehaut, Chièvres, Ellezelles, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai. Groupe rejoint par Ath qui a signé la convention des Maires en 2015 et auquel la Ville de Mouscron est invitée;
- Huit nouvelles communes ont rejoint le processus en 2016 en réponse à l'appel à candidature POLLEC3 de la Région wallonne : Ath, Antoing, Brugelette, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Lessines, Leuze-en-Hainaut;
- Mission de coordination territoriale;
- Championnat interscolaire des énergies renouvelables 2015-2016 à Leuze-en-Hainaut, en partenariat avec la Confédération parascolaire au Hainaut;
- Participation à la journée de la créativité «Creative Wallonia» le 18 avril 2016 à Imagix.

2. Structuration de filières en circuits courts alimentaires

L'AEI a lancé un appel à projets visant la structuration des filières de circuits courts alimentaires en Wallonie. IDETA, en tant que chef de file, a réuni une série de partenaires actifs dans ce domaine (Entreprendre.Wapi, Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut, CARAH) en Wallonie picarde dès la fin de l'année 2016 en vue d'un dépôt de candidature au 15 février 2017. Le projet vise à structurer, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, les filières de circuits courts alimentaires dans un objectif de développement économique de la Wallonie picarde. Food'Wapi démarre en 2017, les communes seront rapidement associées au projet.

3. Un arbre pour la Wallonie picarde

IDETA a contribué à l'écriture et au lancement du projet «Un arbre pour la Wallonie» visant la plantation de 350.000 arbres, soit un arbre par habitant, en 2025. Un événement de lancement est planifié en mars 2017 ainsi qu'un site Internet dédié. IDETA contribue à cet ambitieux projet de verdurisation de la Wallonie picarde en adoptant une politique verte au sein de ses PAE et de ses projets.

4. Comité d'accompagnement pour l'adhésion de la Ville de Tournai au Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Suite à la signature en 2015 de la Convention de partenariat relative aux démarches à effectuer en vue de permettre l'adhésion de la Ville de Tournai au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, IDETA, en tant que Pouvoir organisateur, a été désignée au sein du Comité d'accompagnement pour l'adhésion de la Ville de Tournai au Parc naturel des Plaines de l'Escaut et assure notamment le suivi administratif et le relai en termes de communication.

6. Concertation des communes de la Vallée de l'Escaut

IDETA et Leiedal (Intercommunale de Flandre occidentale) pilotent la concertation transfrontalière des communes de la Vallée de l'Escaut (Pecq, Mont-de-l'Enclus, Celles, Ruien, Avelgem, Kluisbergen, Spiere-Helkijn) laquelle s'est réunie à deux reprises en 2016.

7. Initiation du projet «Val de Dendre» avec la Province de Flandre orientale

IDETA est associée au Comité de pilotage du Projet stratégique «Pays de Dendre» lancé par la Province de Flandre orientale et associant les Villes d'Ath et Lessines (ainsi que les Villes flamandes, de Grammont, Ninove, Roosdal, Liedekerke, Denderleeuw, Affligem, Alost, Lebbeke et Dendermonde). L'année 2016 a été consacrée à une étude menée par les bureaux JNC et IDEA pour un «Programme de développement pour un Val de Dendre attractif et agréable». L'objectif étant en 2017-2018, l'écriture d'une Charte de la Dendre reprenant une vision de développement commune aux partenaires impliqués.

8. Parcs naturels

Notre assistance administrative et financière aux deux Parcs naturels s'est poursuivie en 2016 :

- Parc naturel des Plaines de l'Escaut : Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes;
- Parc naturel du Pays des Collines : Ath, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus.

9. Lutte contre le dumping social

La lutte contre le dumping social étant un enjeu pour le déploiement économique de la Wallonie picarde, IDETA a poursuivi son engagement au sein du groupe-porteur piloté par l'Instance Bassin EFE Wapi. En 2016, le Conseil d'administration d'IDETA a adopté une Charte contre le dumping social, laquelle est désormais intégrée à l'ensemble de ses marchés publics.

WALLONIE

IDETA participe aux travaux de la Conférence permanente de développement territorial (CPDT) au sein de laquelle 2016 a vu un début de réflexion sur les enjeux des territoires, notamment dans leurs aspects transfrontaliers, dans le cadre de la réforme du SDT - Schéma de développement territorial qui sera adopté en 2017.

EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

Partenaire active de l'Eurométropole, IDETA a contribué aux réalisations suivantes en 2016 :

Contribution à la refonte de l'Eurométropole 4.0; Poursuite des travaux de l'Espace Bleu, particulièrement la contribution à la préparation (logistique, documents, intervenants, transmission d'informations, etc.) de la «Summerschool» organisée par le bureau d'études Studio16 à Saint-Luc avec des étudiants européens; organisation de la «visite énergie de l'Eurométropole» : visite du Negundo4.

IDETA participe également aux Bureaux, groupes de liaison et Assemblées de l'Eurométropole.

En 2016, IDETA est également devenue membre du Forum de l'Eurométropole.

XII. SERVICES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION

ORGANISATION

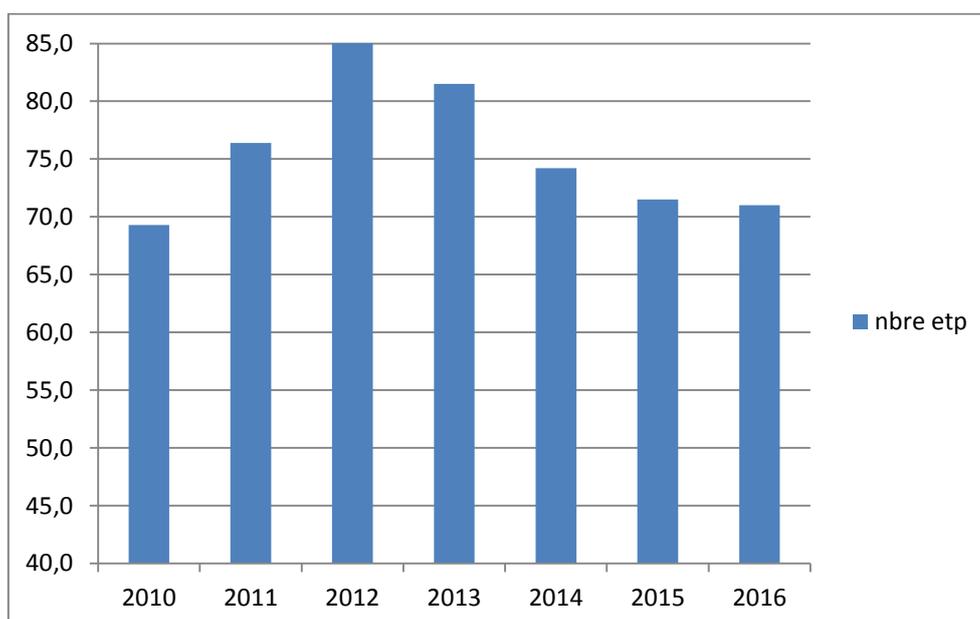


GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Bilan social

1. Global

A la clôture de l'exercice, l'Agence Intercommunale occupe 60 personnes à temps plein et 18 personnes à temps partiel, soit une correspondance de 71 ETP c'est-à-dire -0.5 ETP par rapport à l'année 2015. L'évolution du nombre d'ETP continue sa décroissance comme les années précédentes:



2. Jobistes

Le travail sous statut étudiant représente en 2016 un volume de 2.466,12 heures. Le crématorium engage notamment des étudiants à l'année afin de renforcer les équipes le week-end.

3. Intérim

Le crématorium a eu recours cette année à de l'intérim pour un nombre total de 759,25 heures. Il s'agissait d'un renfort technique au niveau des fours crématoires.

4. Charge nette de rémunération

Eu égard aux différentes formules de couverture des charges salariales (aides à l'emploi, programmes subventionnés,...), la charge nette de rémunération et les taux de couverture par secteur se présentent comme suit :

Secteur	Charges brutes	Récupérations	Charge nette	Taux de couverture
Développement *	-2.793.913	1.093.212	-1.700.701	39%
Tourisme et Etudes**	-976.563	186.943	-789.620	19%
Participations	-169.880	10.314	-159.566	6%
Frais généraux	-1.846.327	15.410	-1.830.917	1%
Crématorium	-380.143	1.565	-378.578	0%
Total	-6.166.827	1.307.446	-4.859.382	21%

*secteur subventionné sur la partie économique

**secteur subventionné sur la partie tourisme, économique. Partie aménagement non couverte

Les aides à l'emploi dont l'Agence Intercommunale a pu bénéficier, au cours de l'exercice 2016, se présentent comme suit :

Type d'aide	Nombre d'ETP concernés	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	3	53.827,13€	32.690,02€
CPE	3	86.700€ ont déjà été versés pour 2016. La dernière tranche doit encore être versée pour 3 dossiers.	/
ACTIVA	2	/	2.430€

Les aides à l'emploi sont relatives aux emplois jeunes CPE (3 dossiers secteur Tourisme), aux APE (pour une valeur totale de 19 points sur 3 ETP), et aux plans Activa. A partir du 1er janvier 2017, les 3 dossiers CPE sont transférés dans l'asbl Maison du Tourisme.

5. Affectation des ressources

DIRECTION	ETP
Services généraux	18,8
Direction des Services aux entreprises	18,9
Direction du Développement territorial et des Services aux communes	12.1
Direction de l'Equipeement, des Participations et de l'Energie	14.3
Crématorium Les Bancs Arbres	6.9
TOTAL	71

Les chiffres comprennent le personnel mis à disposition (ainsi que le personnel détaché). Par contre, ils ne comprennent pas le personnel directement engagé par les filiales ELSA, Hub Créatif et Entreprendre.Wapi.

6. Formations

a. Formations continues :

	Femmes	Hommes
Nombre	17	7
Heures utilisées	492	93
Masse salariale	1.653,29€	2.614,63€
Coût formations	10.579,40€	1.812,50€
Coût total	12.232,69€	4.427,12€

b. Formations Hygiène et sécurité :

	Femmes	Hommes
Nombre	15	3
Heures utilisées	60	11
Coût total	3.301,40€	496,53€

XIII. ANNEXES

Conseil d'administration (30)

Administrateurs publics (23)

Lise AMORISON

Bernard BAUWENS

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY

Michel CASTERMAN

Xavier DECALUWE

Ludivine DEDONDER

Pascal DE HANDSCHUTTER

Line DE MECHELEER - DEVLEESCHAUWER

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Véronique DURENNE

Marc DUVIVIER

Catherine GUISSET-LEMOINE

Laetitia LIENARD

Inês MENDES

François OTTEN

Vincent PALERMO

Florine PARY-MILLE

Daniel RICHIR

Christian VANDEPUTTE

Marc VANDERSTICHELEN

Roger VANDERSTRAETEN

Pierre WACQUIER

Administrateurs indépendants (7)

Kris COENEGRACHTS - Westlede

Raphaël DEBRUYN

Michel DORCHIES

Ronald DUVAL

Philippe LUYTEN

Jean PEETERS

Roby VAN DAELE

Président du Conseil : Pierre WACQUIER

Bureau

Pierre WACQUIER - Président

Florine PARY-MILLE - Vice-Présidente

Benoît DESCHAMPS - Vice-Président

Roger VANDERSTRAETEN - Vice-Président

Comité de Rémunération

Pierre WACQUIER - Président

Florine PARY-MILLE - Vice-Présidente

Benoît DESCHAMPS - Vice-Président

Roger VANDERSTRAETEN - Vice-Président

Daniel RICHIR - Administrateur

Comité - Équipe de Direction

Pierre VANDEWATTYNE - Directeur général

Christophe BONCHOUX - Directeur Services aux entreprises

Olivier BONTEMS - Directeur Equipement, Participations et Energies

Nicolas PLOUVIER - Directeur Développement territorial et Services aux communes

XIII.B. Liste des adjudicataires

Conformément aux dispositions de l'article L1523-13, §3 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, en abrégé CDLD, tel que réformé par les décrets du gouvernement wallon du 19 juillet 2006 - MB 23.08.06 - et du 9 mars 2007 - MB 21.03.07 - qui promulguent :

«la première assemblée générale de l'exercice se tient durant le premier semestre et au plus tard le 30 juin et a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité, ainsi que la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désigné [...]».

La liste suivante des adjudicataires pour l'année 2016 a pu être dressée comme suit :

Conseil d'administration

Mois	Type de Marché	Organe décideur	Type de procédure	Montant € HTVA	Objet	Date	Adjudicataire (s)
Mars	Marché de travaux	Conseil d'Administration	Adjudication publique	€ 77.706,00	Zone d'activité économique Orientis 3 à Ghislenghien - Démolition d'une ferme et de ses dépendances et assainissement du site	18-mar-16	José Lété
Avril	Marché de services	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 68.660,00	Tournai - CITÉ - Marché public de services passé par procédure négociée sans publicité - Désignation d'une société de nettoyage pour l'entretien du bâtiment CITÉ pour la période d'avril 2016 à décembre 2017	15-avr.-16	Clair Office
	Marchés de travaux	Conseil d'Administration	Appel d'Offres restreint (EU)	€ 9.539.867,70	Microzone d'activité Tournai - TechniCité - Marché public de conception-construction passé par appel d'offres restreint avec publicité européenne pour l'aménagement du site TechniCité au centre de Tournai - Phase 2 - Attribution	15-avr.-16	S.A. KUMPEN
Mai	Marché de services	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	€ 55.500	Marché de contrôle de l'audit des comptes de l'Agence Intercommunale IDETA pour les exercices comptables 2016 à 2018	13-mai-16	RSM INTERAUDIT
Juin	Marché de services	Conseil d'Administration	Appel d'offres ouvert	€ 175.095,84	Désignation d'un opérateur de téléphonie fixe et mobile pour les années 2016 à 2020	10-jun.-16	S.A. PROXIMUS

	Marché de Travaux	Conseil d'Administration	Adjudication ouverte	€ 394.942,66	Zone d'activité économique de Tournai Ouest 1 - Amélioration du réseau de gestion des eaux pluviales dans le quartier Negundo	10-jun.-16	S.A. TRBA
Septembre	Marché de fournitures	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	Lot 1 : 37.559 € Lot 2 : 2.575 € Lot 3 : 41.800 €	Fourniture de machines numériques 3D pour l'équipement du Fablab du Hub Créatif de Wallonie picarde	23-sep.-16	FORMID (Lot 1 & 2) – TROTEC LASER (Lot 3)
	Marché de services	Conseil d'Administration	Appel d'offres général	€ 109.969,54	Désignation d'une société de nettoyage pour l'entretien des Centres d'entreprises, crèches et crématorium de 2017 à 2020	23-sep.-16	S.A. LAURENTY
	Marché de services	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	79.375,60 €	Leasing de 5 véhicules CNG pour le renouvellement du parc automobile de l'Agence Ideta	23-sep.-16	ALPHABEL BELGIUM
	Marché de Travaux	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	84.434,13 €	Zone d'activité économique de Leuze Europe 2 - Travaux d'extension de la distribution d'eau - Marché public de travaux passé par procédure négociée sans publicité - Approbation attribution du marché	23-sep.-16	S.A. SAT
	Marché de Travaux	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	76.062,65 €	Zone d'activité économique de Tournai Ouest 1 - Travaux d'amélioration du réseau de gestion des eaux pluviales dans le quartier Negundo - Conception-réalisation des installations électromécaniques - Marché public de travaux par procédure négociée	23-sep.-16	ENGIE- FABRICOM
Décembre	Marché de services	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	34.990,00 €	Refonte des sites web touristiques de Wallonie picarde - Attribution	9-dec.-16	SARL THURIA
	Marché de services	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	39.000,00 €	Projet éolien Moulins Saint-Roch - Attribution d'un marché de services par procédure négociée sans publicité pour la réalisation d'une	9-dec.-16	CSD ENVIRO CONSULT

					étude d'incidences relative à l'implantation de deux éoliennes sur la Zone d'activité économique Polaris et une en zone agricole, en extension du parc éolien déjà autorisé		
	Marché de travaux	Conseil d'Administration	Procédure négociée sans publicité	37.115,00 €	MZU Tournai - TechniCité (TOUMIDEM3) - Marché public de travaux passé par procédure négociée sans publicité pour la démolition d'une maison mitoyenne sise rue Chèrequesfosse, 15 à Tournai	9-dec.-16	S.A. DUFOUR

Comité de Direction

Mois	Type de Marché	Organe décideur	Type de procédure	Montant € HTVA	Objet	Date	Adjudicataire (s)
Janvier	Marché de fournitures	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	27.840,00 €	PROMO 37 - Impression GT 2016 - Impression du guide touristique de la Wallonie picarde 2016	25-jan.-16	Delabie-Europrint
Février	Marché de services	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	28.890,00 €	Brugelette - Masterplan des cœurs de villages de Cambron-Casteau et Brugelette	09-fév.-16	JNC
	Marché de fournitures	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	24.500,00 €	Définition de la stratégie de communication et du plan média de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose	09-fév.-16	Cohésium
	Marché de services	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	28.950,00 €	Réalisation d'un relevé 3D de la Tour Lanterne et d'un film de la Cathédrale de Tournai	23-fév.-16	Synopsis
Avril	Marché de fournitures	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	30.000,00 €	Fourniture de matériel de bureau de 2016 à 2019	05-avr.-16	Deroanne Office Supplies
Juin	Marché de services	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	29.650,00 €	Définition et rédaction du scénario muséographique du Smart Center	14-jui.-16	Laurent Busine
	Marché de fournitures	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	23.437,80 €	Désignation d'un fournisseur de boissons pour la cafétéria du Crématorium Les Blancs Arbres à Hacquegnies	28-jui.-16	Solucious
Août	Marché de travaux	Comité de direction	Procédure négociée sans	29.230,75 €	Parc d'activité économique Orientis 4 à	23-aoû.-16	TRBA

			publicité		Ghislenghien - Augmentation du volume de rétention des bassins d'orage d'Orientis 4 - Marché T1630TGH4		
Septembre	Marché de fournitures	Comité de direction	Procédure négociée sans publicité	27.157,38 €	Acquisition de 2 véhicules utilitaires légers CNG	06-sep.-16	Vanneste Motors
	Marché de travaux	Comité de direction	Procédure négociée directe avec publicité	28.823,97 €	Zone d'activité économique de Tournai Ouest 1 - Installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 20 kWc sur le toit du Centre d'entreprises Negundo	20-sep.-16	Enertec

XIII.C. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

"Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux."

Consultation de documents

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- 1°. concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- 2°. est formulée de façon manifestement trop vague;
- 3°. concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- 4°. est manifestement abusive ou répétée;
- 5°. peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- 1°. à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- 2°. à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- 3°. au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexactes ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1er. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à

l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'État, coordonnées par Arrêté Royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'État est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 0,50 à 2,50 euros ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001 :

Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur.

Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum : 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 0,50 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté : 2 euros + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 1,50 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté : sur devis.

Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur : sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop-perçu.

Visites

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- 1°. est formulée de façon manifestement trop vague;
- 2°. peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- 3°. peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.